

BIBLIOGRAPHIE

PECHE A LA MOUCHE EN BRETAGNE, par J. PHELIPOT et J.-P. PEQUEGNOT.

Tous ceux qui s'intéressent aux rivières bretonnes et à leur faune liront avec plaisir le livre que viennent de leur consacrer Pierre PHELIPOT, secrétaire général de l'Association pour la Protection et la Production du Saumon en Bretagne, et son ami le Dr PÉQUEGNOT.

La pêche à la mouche, principal objet de ce livre, est un art difficile, mais captivant qui exige de ses pratiquants une connaissance approfondie de la nature, principalement sur la biologie des insectes aquatiques et des poissons. D'excellents naturalistes de terrain et protecteurs de la nature se trouvent parmi les pêcheurs à la mouche. P. PHELIPOT et le Dr PÉQUEGNOT en sont indiscutablement.

En plus de beaucoup de données concernant strictement la pêche, le livre que nous présentons, apporte des quantités de renseignements intéressants sur la biologie de nos salmonidés indigènes : truite, truite de mer, saumon, et des notions fondamentales sur la protection et l'aménagement des rivières. Nous souhaitons de ce fait que beaucoup de naturalistes se le procurent.

Très bien écrit, magnifiquement illustré, et présenté dans une belle édition, ce livre mérite les suffrages de nombreux lecteurs.

Son prix est de 45 F pour l'édition normale, 65 F pour l'édition de luxe, on peut se le procurer en écrivant à P. PHELIPOT, 43, rue du Gorréquer à Quimperlé (29 S).

J. D.

NOTE

A PROPOS DES GRENADIERS DE GUICHEN.

J'ai été très surpris l'été dernier de trouver dans la région de Guichen deux magnifiques grenadiers, poussant d'une façon admirable en pleine terre, sans aucun abri spécial autre qu'un mur exposé en plein midi. Grenadiers certainement très âgés et qui, d'après leur propriétaire, seraient même centenaires.

Cela pose une question d'écologie assez curieuse : le grenadier est très sensible au froid et dans le département des Côtes-du-Nord je n'en connais que quelques exemplaires, qui nécessitent tous les ans des protections spéciales pour les protéger des froids hivernaux. Le plus beau d'entre eux se trouve contre la maison d'habitation du jardinier de la ville de Saint-Brieuc, là où justement le mur recèle le conduit de fumée du chauffage central. Cette protection et ce chauffage ne sont d'ailleurs pas suffisants, et il faut chaque année les compléter à l'aide d'une bâche.

Or Guichen, tout à fait à l'intérieur de la péninsule armoricaine, a des hivers nettement plus rigoureux que ceux de la côte nord (sur la côte sud, le grenadier est un peu plus fréquent, sans être néanmoins particulièrement commun). Le fait curieux est que là où ces deux arbres prospèrent d'une façon si remarquable, le mimosa qui est si abondant sur la côte et qui réussit dans l'intérieur parfois même assez loin (j'en eus un à Rennes qui ne gela que tous les 5 ou 6 ans), le mimosa donc, ne peut absolument pas réussir, tous les ans il est détruit par la gelée.

Comment se fait-il donc qu'une espèce relativement résistante soit éliminée, alors qu'une espèce très sensible puisse continuer à prospérer ? Cela peut résulter de deux causes agissant peut-être simultanément.

Les grenadiers se trouvent au Sud de la commune de Guichen, dans un lieu appelé « la Courbe », qui forme une véritable presqu'île entourée par un méandre de la Vilaine, juste en face de Bourg-des-Comptes qui se trouve sur la rive opposée ; la situation est abritée et une falaise relativement proche se développe en amphithéâtre, il y aurait donc un microclimat, qui, s'il n'empêche pas les froids hivernaux, amène néanmoins une chaleur estivale particulièrement sensible. Le propriétaire des grenadiers qui est très axé sur ces

questions, puisqu'il est Ingénieur des Eaux et Forêts, a remarqué depuis longtemps que le maïs mûrissait chez lui plusieurs semaines avant ceux se trouvant dans les environs, ne serait-ce qu'à quelques centaines de mètres de là.

La première cause de résistance des grenadiers paraît donc due au fait que bénéficiant d'un climat spécialement chaud en été, ils sont bien aotés, ce qui leur permet de résister en hiver ; c'est un fait d'ailleurs assez bien connu, et je rappellerai notamment que le cyprès chauve dont on voit des exemplaires fort loin vers le centre et le Nord de la France (notamment la très belle allée se trouvant à Versailles dans le parc de Trianon) se maintient fort bien, résiste aux gelées alors qu'il y a parfois des froids très sévères. Par contre, son introduction dans des régions à climats plus doux se heurte toujours à des mécomptes. Je m'étais amusé à en faire une plantation de quelques dizaines de sujets à titre expérimental en forêt de Coat an Noz sur la commune de Belle-Isle-en-Terre, ils ont poussé la première année magnifiquement, mais ils ont gelé, ils sont repartis la deuxième année, ils ont encore gelé et ainsi de suite, ce qui fait qu'actuellement il n'en reste plus qu'un ou deux exemplaires rabougris et particulièrement lamentables, alors que jamais les froids hivernaux n'ont été, même dans les hivers les plus durs, comparables à ceux qu'il peut y avoir chaque année dans la région de Versailles, cela était dû très visiblement au fait que le cyprès chauve, qui est originaire d'un climat presque subtropical, puisqu'il est natif d'une région où l'on cultive le coton et la canne à sucre, pousse sans arrêt tout l'été en Bretagne, mais ne reçoit pas la somme de chaleur nécessaire pour être aoté, ses pousses restent donc herbacées et gèlent avec la plus grande facilité.

La deuxième hypothèse serait peut-être due à l'origine de ces grenadiers. Cet arbuste est répandu dans tout le bassin méditerranéen, mais il existe des races locales qui ont normalement à subir des climats assez durs. C'est ainsi que j'en ai observé dans les Alpes Dinariques sur la côte yougoslave au-dessus de Kotor jusqu'à plus de 1000 mètres d'altitude. Il est évident que même si la mer n'est pas loin, les froids hivernaux sont certainement sensibles. Peut-être d'ailleurs y a-t-il des grenadiers originaires de régions où le froid hivernal est normalement encore plus accentué.

Cette dernière hypothèse pourrait être vérifiée en cultivant des semis originaires de Guichen, les arbres en question fructifiant chaque année et donnant certainement des graines fertiles.

De toute façon ces grenadiers exceptionnels posent un problème intéressant d'écologie et si les lecteurs de « Penn ar Bed » en connaissaient d'autres exemples et prenaient la peine de les signaler, je les en remercie à l'avance.

G. de LA FOUCHARDIERE.

OPERATION RESERVE 1971 : CAP-SIZUN.

La Fédération des Sociétés de Protection de la Nature vient de décider d'éditionner un timbre 1971 dont la majeure partie des bénéfices de vente servirait à acquérir des parcelles au Cap-Sizun. Il est évidemment un peu tard pour lancer ce timbre, l'année 1971 étant déjà largement entamée, mais il vaut mieux tard que jamais. Le prix de ce timbre auto-collant, pour voitures, est de 1 F, mais nous ne pouvons envisager que des expéditions par 10 unités à nos adhérents.

Rappelons que la réserve du Cap-Sizun est actuellement louée et que le bail va bientôt expirer. Les propriétaires sont, dans l'ensemble, d'accord pour vendre sur la base de 10 000 F l'hectare (c'est-à-dire un million d'anciens francs). Le département du Finistère a décidé de débloquer des crédits obtenus sur la taxe perçue pour la sauvegarde du littoral, mais il ne possèdera jamais les sommes nécessaires pour l'achat des 100 ha, qui devraient être protégés dans les plus brefs délais.

C'est pourquoi la S.E.P.N.B. doit aussi participer à l'achat d'un certain nombre de parcelles et elle ne pourra le faire qu'avec l'aide exceptionnelle de tous ses adhérents.

Le succès de l'opération dépend donc de vous. Nous souhaitons vivement recevoir de nombreuses commandes d'au moins 10 F (ou multiples de 10) dès réception de ce bulletin.

Nous vous rappelons que le Fonds pour la Protection de la Nature en Bretagne est ouvert en permanence ; les recettes de cette année seront toutes utilisées pour l'achat de terrain au Cap-Sizun.

A. L.

TOPONYMIE BRETONNE.

Le Centre de Recherche Bretonne et Celtique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brest a pris connaissance avec intérêt du vœu adopté récemment à l'unanimité par le Conseil Général du Finistère, concernant les noms de lieux bretons. Il se réjouit de ce que le Conseil Général souhaite que leurs vrais noms bretons soient conservés à tous les lieux-dits, que les contresens les plus malheureux soient corrigés, et que, sur les plaques indicatrices à l'entrée des agglomérations, figure le nom breton de la commune, à côté du nom francisé, lorsqu'ils sont différents.

Les Conseillers Généraux, les Maires et Conseillers Municipaux des communes, et les administrations (Ponts et Chaussées, Eaux et Forêts, notamment), sont particulièrement concernés par ce souhait du Conseil Général du Finistère. A ce sujet, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Brest, attire leur attention sur le fait que sa première publication officielle est consacrée aux Noms de Lieux Celtiques, et qu'une commission de toponymie existe en son sein.

Cette commission est à la disposition de toutes les collectivités locales de Basse-Bretagne pour qu'une graphie correcte soit donnée à tous les noms de lieux de notre région. Elle est prête à fournir aux responsables locaux et départementaux tout renseignement scientifique dont ils auront besoin en la matière. Trop d'erreurs et de non-sens ont été commis jusqu'à présent dans le domaine de l'orthographe de nos noms de lieux, et il est temps, comme le souligne à juste titre le Conseil Général, que leurs vrais noms bretons soient mis en valeur.

Les collectivités locales et administrations du Finistère et de Bretagne qui souhaitent, suivant l'avis du Conseil Général, employer la graphie correcte des toponymes bretons, peuvent se mettre en rapport avec le secrétariat du Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Faculté des Lettres, B.P. 660, Brest.

VENTE DES NUMEROS ANCIENS DE « PENN AR BED »

Les numéros anciens de « Penn ar Bed » étant toujours recherchés, le bureau de la S.E.P.N.B. a décidé de réaliser des réimpressions offset de ceux qui étaient précédemment épuisés. Dans ces conditions, tous les numéros anciens seront disponibles dans un avenir prochain, soit sous leur forme originale en typographie, soit sous la forme offset.

Actuellement nous n'avons pu procéder à toutes les rééditions nécessaires et certains numéros originaux sont devenus rares, d'autres sont épuisés (nos 18, 21, 24, 28, 31, 35). D'où les prix suivants (port en sus) :

Numéro séparé, en offset (nos 1 à 14, 17, 25, 37)	6 F
Numéro séparé, en typographie originale (nos 15, 16, 29, 40, 41)	10 F
Numéro séparé, en typographie originale (nos 19, 20, 22, 23, 26, 27, 30, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60)	6 F
Année complète (offset ou typographie)	22 F
Collection complète (comportant certains numéros en offset) du n° 1 au n° 59	300 F

Brochures :

— Le Saumon en Bretagne	5 F
— Les dunes du Massif armoricain	5 F
— La Réserve du Cap-Sizun	3 F

Le sommaire des numéros anciens est fourni sur simple demande, accompagnée d'une enveloppe timbrée pour réponse.

NOTA. — Pour toute commande passée directement au secrétariat, ajouter 10 % au prix de la commande, pour les frais postaux.

Le présent numéro a été tiré à 6500 exemplaires.